



www.reseاونomade.be

Compte-rendu Intervision Réseau Nomade - CFS - 28/03/2024, rue de la victoire 26, 1060 Bruxelles

Thématique de mai 2024:

Présentations de deux démarches participatives par des participantes

De janvier à juin 2024, le Réseau Nomade et le CFS s'associent pour proposer un cycle de six journées autour de l'approche participative citoyenne, à raison d'une journée par mois (9h30-15h30). Ces rencontres sont soutenues méthodologiquement par le CREBIS.

Concrètement, ces journées sont structurées en deux temps. Le 1er temps en matinée, un moment plus formel axé autour d'un·e expert·e·s (académique, de terrain, politique) et en après-midi, un 2e temps pendant lequel nous proposons des interventions pour échanger au sujet de nos projets participatifs. Dans le cadre de la cinquième journée de ce cycle, nous avons entendu M (Plateforme citoyenne) et H (Collectif Femme sans papier) pour partager leurs expériences respectives de processus participatifs. Voici une synthèse de leurs interventions.

M : la Plateforme Citoyenne et ses projets

M ne pensait pas se retrouver au CPAS. Elle définit son enfance comme épanouie et sa vie adulte comme satisfaisante. Et puis, comme beaucoup, il suffit d'un accident de la vie pour se retrouver dans le besoin. Il lui est initialement difficile de demander l'aide de s'orienter vers le CPAS. Il y a des regards et des gestes qui ne trompent pas, et cela peut être vécu de manière humiliante.

La plateforme citoyenne lui a fait du bien : pour elle, qui a toujours été attiré par le social, la plateforme lui permet de « reprendre pied » et de « retrouver son côté d'Artagnan » soit faire « faire quelque chose pour les autres » et « partager » les apprentissages à des personnes ayant vécu des situations similaires, ou pires.

Au sein du groupe, on décortique l'ensemble de nos droits et on en apprend par exemple beaucoup au sujet de la [carte médicale](#). Les réunions ont eu lieu tous les mardis pendant 18 mois. Elles rassemblent des personnes travaillant dans différents secteurs (directeurs, CPAS, chercheurs...). Après celles-ci, la présidente recontacte le groupe et partage un compte-rendu de l'activité. Elle reçoit ensuite une liste de recommandations faisant suite aux constatations et témoignages.



www.reseanomade.be

M nous relate ensuite l'expérience vécue par la plateforme, au sujet d'un colloque traitant de « la place des usagers dans les CPAS ». Le groupe voulait aider, mais n'a pas eu le droit à la parole ce jour-là, il a été ignoré parce que les assistant·e·s sociaux·les (AS) ont pris beaucoup de place, dans un contexte de grève et de problématiques sociales. Certain·es des professionnel·les du secteur minimise certes les réalités des personnes concernées (« ils n'ont que ça à faire » entend on parfois), mais ici la frustration était également du côté professionnel. La plateforme constate alors « l'autre côté du bureau » et ses blocages, générant inévitablement une frustration collective qui se reporte jusqu'aux personnes concernées. S'en suit une prise de conscience des conditions de travail des AS et l'impact sur leur prise en charge.

Plutôt que de réagir négativement, le collectif choisit d'en faire quelque chose de positif et, en guise de soutien aux AS, initie l'organisation des « assises du social » en les invitant. L'idée initiale est de renverser la dynamique de la rencontre du 14/10 et donner un espace aux AS pour s'exprimer de manière positive afin de visibiliser leurs difficultés. Pourtant, lors d'une rencontre collective, l'échange n'est pas fluide et les enjeux communs ne sont pas clairement identifiés. Inversement, plusieurs personnes retournent individuellement voir le collectif pour les remercier et échanger. Progressivement, cela permet de se faire connaître et se consolider en tant que collectif participatif et solidaire. Aussi, les témoignages individuels et alimentent les échanges. Le projet du CPAS touche finalement à sa fin mais le projet s'autonomise en CAPS (anagramme de CPAS).

Quelles retombées ?

Le CPAS travaille actuellement sur la liste de recommandations mises sur papier. Le CPAS propose aussi des bénévolats pour combler certains manques. M quant à elle fait des maraudes au parvis de saint-gilles.

On observe aussi une belle amélioration à l'accueil au CPAS : il est plus chaleureux, les documents sont reçus beaucoup plus vite. La carte médicale est passée à un an, ce qui enlève des charges à l'AS, qui a moins de charge administrative. C'est aussi moins de stress pour les bénéficiaires, car la carte médicale c'est leur vie, elle est importante, pour certain·es plus qu'une carte d'identité ou un passeport. La pair aidance se développe également au sein du CPAS, mais on doit toujours la formaliser.

En termes d'échange collectif, on constate toutefois que les rencontres individuelles continuent de mieux fonctionner que les rencontres collectives. Peut-être est-ce la crainte de ce que pensent les collègues, la timidité, ou encore la barrière de la langue. Ou encore une certaine résistance des AS (Comme cette réponse : « parlez de vos problèmes, restez à votre place », vous avez le « syndrome de Stockholm »).

Le groupe en lui-même est maintenant composé d'une 20aine de personnes. Celles-ci retrouvent plusieurs enjeux : sortir de chez eux, aider à se soigner, ou à aller mieux. Cela met des étoiles dans les yeux des personnes dont les perspectives sont parfois bloquées, cela permet de ne pas se laisser abattre. Aussi, trois ou quatre personnes ont trouvé du travail à la suite de la fréquentation de la plateforme, en raison des compétences développées par la participation aux rencontres. Il importe de partager ce savoir à des personnes qui ont besoin de connaître ce qui a été appris pendant la plateforme.



www.reseaunomade.be

H : La participation et le comité femme sans papiers

H organise son intervention en deux points. Le premier est une présentation du comité des femmes sans papiers, et les relations émergeant du comité et le deuxième traite des points d'alliances entre les parts de ces relations.

- Le comité des femmes sans papiers

Depuis 2015, ce collectif militant rassemble des femmes sans papiers de différents âges. Le premier objectif est de sortir de chez soi, de la passivité et de pouvoir s'occuper. Initialement, le groupe se développe autour d'une activité couture. De fil en aiguille, une conscience politique se tisse entre les couturières. En partageant leurs expériences, elles commencent à réaliser que leurs mésaventures respectives ne sont pas le fruit du hasard, mais résultent d'un système bien établi, voire de plusieurs circonstances systémiques. Elles passent alors respectivement de « mon problème, à notre problème ». Dès ce moment, le comité aspire à exister politiquement, sur une scène militante. La Lutte des personnes sans papiers a longtemps été représentée uniquement par des hommes, avec comme conséquences un traitement imprécis des thématiques concernant femmes et enfants. Le but initial du comité est de combattre cet écueil et le manque de droits fondamentaux de ces personnes. Elles militent pour la dignité, dénoncer le fait de devoir vivre sans pouvoir exercer ses droits fondamentaux, obtenir la régularisation et défendent l'intégration des personnes sans papiers dans l'Etat de droit qu'est censé être la Belgique.

Les objectifs sont d'obtenir la régularisation et l'intégration des personnes sans papiers dans l'Etat de droit (objectif principal), de sensibiliser à l'importance de considérer les droits spécifiques, en ciblant publics et acteur-ices relatifs à ces axes. Les actions pour répondre à ces objectifs sont plurielles. Mentionnons des manifestations et rassemblements, des interpellations et des prises de paroles. Une chorale dans un but de sensibilisation existe également (la chorale des invisibles). Depuis 2018, un Bureau d'étude des sans-papiers ([BESP](#)) produit des analyses et de la documentation de façon officielle et institutionnelle. Le comité participe également aux formations dispensées par le CFS.

Celles-ci permettant de sortir de chez soi, de tisser des liens, de partager des éléments pour consolider des dossiers de régularisation, tout comme les participantes peuvent confirmer leur ancrage par l'attestation de formation. Cela apporte visibilité mais aussi valorisation de leurs savoirs et compétences.

- Alliances

En considérant que la lutte pour reconnaissance ne peut pas être portée que par les personnes concernées, il faut considérer les alliés et les soutiens, en tant qu'individus ou organisations. H rassemble sous l'acronyme ERMS ces alliés (Evaluation, Ressources, Mise à disposition, Soutien), en fonction de leurs missions. A ce sujet, H identifie certaines difficultés de partenariat, amenant parfois à repenser l'alliance. Elle relève le paternalisme ambiant, latent, chez certains organismes de soutien.

Premièrement, les personnes concernées sont fréquemment invitées dans un but de témoignage, trop souvent à visée misérabiliste, cherchant à susciter l'émotion, sans permettre aucun autre



www.reseaunomade.be

objectif par après. De même, il est courant de ne recevoir aucune contrepartie alors même que le comité est invité à donner son expertise.

Les personnes sans papiers sont la plupart du temps relayés au statut d'aides, et non d'expertes, et elles sont relayées à des rôles très techniques, à la limite ménagers.

Les risques psychiques et physiques de la participation ne sont pas pris en compte (prendre les transports en situation illégale comporte un risque).

Les soutiens, ne connaissant pas la réalité quotidienne des personnes sans papiers, réorientent parfois maladroitement les personnes (notamment lors d'accompagnements socio-juridiques)

Enfin, certaines associations ont du mal à laisser les personnes porter leurs causes, ou font ce que H nomme de l'exploitation associative : du bénévolat sans contrepartie.

Face à ces difficultés, elle invite à repenser la place des personnes à la participation des projets, à réfléchir à la construction des projets avec les personnes concernées dès le départ des projets, ou encore à prendre la mesure des risques encourus par les personnes (à quoi elles s'exposent en participant). Il convient de faire attention à tous les partenaires d'un projet auquel on souhaite s'engager, pour éviter de rejoindre un projet à contre-courant de nos intérêts et ainsi briser la loyauté des personnes que l'on représente.

Il importe de mesurer les risques physiques et psychologiques pour les personnes, de donner aux personnes la parole et d'accepter de laisser les personnes être actrices effectives du projet, être expertes.

Prendre en compte la nécessité de fournir une attestation en fin de projet pour confirmer l'ancrage des personnes dans dossier de régularisation, comme prendre en compte les besoins financiers des personnes, sont des manières concrètes d'asseoir la participation des personnes sans papiers.

En guise de conclusion, H souligne sa volonté de ne plus partager de témoignages attendus pour susciter l'émotion. Elle veut que les participantes au comité soient reconnues comme expertes à part entière, et pour ce faire, elle propose de partir systématiquement avec une analysant visant à imposer un narratif renversant le misérabilisme.